



Président : Jean-Paul CAUQUIL

COUPES PPB & CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MCJS KATA & COMBAT Féminins / Masculins

Samedi 9 décembre 2017

Complexe sportif Henri Matisse
impasse Henri DUNANT 81370 St Sulpice

RAPPEL : la pré-inscription, limite fixée jusqu'au Dimanche 3 décembre 2017, par votre Responsable de Club ou Professeur est obligatoire (<http://www.ffkcompetition.fr/>). AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE

Matin – Coupe PPB & Championnat MCJS KATA

08h00	Convocation des Arbitres et Stagiaires Rappels sur réglementation par le Responsable Départemental de l'Arbitrage
09h00	Vérification inscription minimales, cadets, juniors, seniors
09h30 *	Début de la compétition
10h30	Vérification inscription poussins, pupilles, benjamins
11h00 *	Début prévisionnel de la compétition poussin à benjamin
12h00 *	Fin prévisionnelle de la compétition et remise des récompenses

Après-midi – Coupe PPB & Championnat MCJS Combats

13h30	Convocation des Arbitres et Stagiaires Rappels sur réglementation par le Responsable Départemental de l'Arbitrage
14h00	Pesée et vérification des inscriptions poussins
14h15	Pesée et vérification des inscriptions pupilles
14h30	Début de la compétition
14h45	Pesée et vérification des inscriptions benjamins
15h00*	Pesée et vérification des inscriptions minimes
15h15*	Pesée et vérification des inscriptions cadets
15h30*	Pesée et vérification des inscriptions juniors, seniors
Finales et Remise des récompenses à la fin de chaque catégorie	
18h30*	Fin prévisionnelle de la compétition

* Horaire prévisionnel suivant le nombre de compétitrices/compétiteurs

Remerciements
à nos sponsors
et partenaires



Pour tout renseignement complémentaire : CDKDA81@gmail.com



COUPE & CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL KATA & COMBAT **RAPPELS**

Pour participer à cette compétition, il faut être en possession de :

- Son équipement personnel (cf. Règlement F.F.K.D.A) : **PLUS DE PRET PAR LE CDKDA81**
- Un passeport sportif F.F.K.D.A. en règle,
- 2 timbres de licences dont celui de la saison en cours,
- Un certificat médical postérieur au 01/07/2017 avec mention « Apte à la compétition »
- Une autorisation parentale pour les mineurs
- **Une carte d'identité (obligatoire à partir de Minime)**

Par ailleurs, le club de la compétitrice / du compétiteur doit être en règle au niveau du paiement de la cotisation annuelle au CDKDA 81. Règlement pour le club possible le jour même de la compétition.

CODE DE L'ETHIQUE : JE VAIS PARTICIPER A UNE COMPETITION

=> Je m'assure que je suis bien inscrit à cette rencontre sportive.

=> Je vérifie que mon passeport est à jour (la possession du passeport sportif est obligatoire) et comporte :

- les timbres de licence nécessaires,
- mon certificat médical de non contre-indication à la compétition,
- si je suis mineur, l'autorisation parentale d'y participer,
- pour un championnat, mon justificatif de nationalité française,

=> Je contrôle l'état de mon karaté-gi, de mes ceintures, de mes protections,

=> Je contrôle que je suis bien au poids dans la catégorie où je suis inscrit,

JE TIENS A BIEN ME COMPORTEUR

=> J'applique les consignes des organisateurs,

=> Je respecte mes adversaires sur le tatami et en dehors de l'aire de compétition,

=> Je respecte les décisions des arbitres et des juges,

=> Je reste digne dans la défaite comme dans la victoire,

=> J'invite ceux qui m'accompagnent à m'encourager avec la plus grande sportivité,

=> Je donne par mon comportement une bonne image de ma discipline.

**Remerciements
à nos sponsors
et partenaires**

